#


# B:\PSP\PREVENTION\LOGO\LOGO CPAM\CPAM 70 NOUVEAU LOGO.jpg C:\Users\pourchal\Pictures\70-logo-haute-saone.png

# Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI)

**Portage du poste de Coordinateur de la dynamique des 1000 premiers jours en Haute-Saône :**

## Contexte

Depuis la publication du rapport des 1000 premiers jours en septembre 2020, une attention particulière est portée à la période allant du 4ᵉ mois de grossesse aux 2 ans de l’enfant. Cette période est déterminante pour le développement de l’enfant et le bien-être des familles. Elle fait l’objet d’une stratégie nationale déclinée localement, visant à renforcer l’accompagnement des parents et à favoriser un environnement propice au développement de l’enfant.

En Haute-Saône, un comité de pilotage (COPIL) composé de la CAF, de la CPAM, de l’ARS et du Conseil Départemental œuvre à la mise en place d’une stratégie départementale ambitieuse sur cette thématique.

Dans ce cadre, la création d’un poste de Coordinateur de la dynamique des 1000 premiers jours a été proposée pour structurer et animer le réseau des acteurs de terrain, soutenir les dynamiques locales et assurer le lien entre les différents niveaux d’action.

## Objet de l’AMI

Le présent appel à manifestation d’intérêt a pour objectif de sélectionner une structure pouvant porter administrativement, juridiquement et opérationnellement ce poste.

## Missions principales attendues de la structure porteuse

- Accueillir physiquement le coordinateur (mise à disposition de bureaux, connexion internet, services généraux…).

- Fournir le matériel nécessaire au bon exercice de la mission : ordinateur portable, téléphone professionnel, véhicule ou prise en charge des déplacements professionnels.

- Gérer administrativement le poste (contrat de travail, paie, suivi des congés, etc.).

- Accompagner la mise en œuvre opérationnelle des missions définies dans la fiche de poste (cf. annexe).

## Financement

Le financement du poste de coordinateur, à hauteur de 0,7 ETP sur 3 ans, avec une possibilité d’ajustement à 1 ETP sur 2 ans, est assuré par les membres du COPIL des 1000 premiers jours en Haute-Saône.

La structure porteuse a la possibilité d’apporter et/ ou de rechercher des co-financements complémentaires.

## Critères de sélection

- Capacité à assurer un projet à une portée départementale (réseau, présence territoriale, partenariats).

- Capacité logistique et organisationnelle à accueillir la personne (bureaux, moyens matériels, gestion RH).

- Expérience dans le champ de la petite enfance, de la santé, et de la parentalité.

- Aptitude à collaborer avec un réseau multi-partenarial institutionnel et associatif.

- Capacité à produire des bilans d’activités réguliers et à travailler en lien avec un comité de pilotage stratégique.

## Modalités de réponse

Les structures intéressées sont invitées à compléter la grille de réponse ci-dessous.

Les candidatures devront être envoyées par mail à ars-bfc-dcpt-dd70@ars.sante.fr avant le 1er septembre 2025 à minuit. »

# Grille de réponse : *Merci de compléter directement les zones ci-dessous avec vos réponses.*

|  |
| --- |
| 1. Présentation de la structure |
| Quels sont les statuts, l’objet principal et les domaines d’intervention de votre structure ? |
| Quelle est votre couverture territoriale en Haute-Saône ? |
| 2. Motivation pour le portage du poste |
| Pourquoi souhaitez-vous porter ce poste ? |
| En quoi ce portage complète-t-il votre stratégie ou vos actions actuelles ? Comment ce projet s’intègre-t-il dans votre dynamique partenariale locale ou départementale ? |
| Pouvez-vous décrire de manière synthétique le projet que vous souhaitez porter dans le cadre de cette mission (diagnostic, évaluation, objectifs, modalités de mise en œuvre, articulation avec les dynamiques locales) ? |
| 3. Accueil, accompagnement et gestion administrative du coordinateur |
| Comment envisagez-vous l’accueil du coordinateur (lieu, matériel, accompagnement RH, administratif) ?  |
| 4. Possibilités d’ajustement et de co-financement |
| Comment envisagez-vous d’ajuster la quotité de travail du poste en fonction de votre projet, des moyens disponibles ? Prévoyez-vous une recherche de co-financements pour en renforcer le volume ? Quel budget prévisionnel de fonctionnement pouvez-vous proposer ?A ce stade, le poste pourra être financé à hauteur de 0,7 ETP sur 3 ans (40 000€/ an) avec une possibilité d’ajustement à 1 ETP sur 2 ans |
| 5. Personne référente pour ce projet |
| Merci de préciser les nom, fonction, téléphone et courriel de la personne référente pour ce projet. |
| 6. ComplémentsSouhaitez-vous nous apporter des précisions sur votre candidature ? *(facultatif)* |

# Annexe 1 : Fiche de poste : Coordinateur de la dynamique des 1000 premiers jours

Depuis la publication du rapport des 1000 premiers jours en septembre 2020, la période allant du quatrième mois de grossesse jusqu'aux deux ans de l'enfant est identifiée comme cruciale pour le développement et le bien-être des enfants et de leurs familles. Dans cette optique, une mobilisation collective est encouragée afin d’offrir un accompagnement de qualité aux familles. En Haute-Saône, un comité de pilotage (COPIL) réunissant la CAF, la CPAM, l'ARS et le Conseil Départemental a été instauré pour coordonner les actions transversales visant à accompagner et soutenir les familles durant cette période déterminante.

En collaboration avec un comité technique (CoTec) regroupant l’ensemble des acteurs volontaires du département (professionnels de santé, professionnels de la petite enfance, de la parentalité, les associations, les structures médico-sociales, les opérateurs de prévention, les collectivités territoriales…) Une feuille de route a été élaborée pour structurer et faire vivre cette communauté d’acteurs départementale qui aura pour objectif de favoriser l’interconnaissance entre les acteurs afin d’optimiser les actions destinées aux familles et de renforcer la prévention, l’orientation et le soutien offerts aux familles.

## Objectif

Le coordinateur de la dynamique des 1000 premiers jours a pour mission de structurer et d’animer la dynamique partenariale à l’échelle du département afin d'améliorer l’accompagnement des familles en Haute-Saône durant cette période clé du développement de l’enfant. Chargé de mobiliser et de coordonner les acteurs locaux, il ou elle veille à créer un maillage territorial efficace, à assurer le lien entre les territoires de proximité et l’échelon départemental, à encourager le partage des ressources et à renforcer la complémentarité des interventions.

Ce poste vise également à garantir la satisfaction des familles et des partenaires, en s’assurant de la qualité et de la pertinence des actions proposées. Enfin, le coordinateur soutient activement les initiatives locales, favorisant ainsi des projets adaptés aux besoins spécifiques des familles pendant les 1000 premiers jours.

## Missions

### Réalisation d’un état des lieux

Réaliser un diagnostic de territoire pour identifier l’ensemble des ressources, des partenaires et des dispositifs existants en Haute-Saône. Partager ce diagnostic avec les partenaires pour renforcer l’interconnaissance, assurer une mise à jour régulière et éviter les doublons en facilitant le partage d’informations.

### Animation des instances de gouvernance

Animer le COPIL et le COTEC des 1000 premiers jours, en rendant compte de l’avancement des actions et en renforçant les partenariats avec les acteurs institutionnels et acteurs clés à l’échelle départementale (CPAM, ARS DT70, CAF, CD 70, GH70, CPTS, CLS, Promotion santé, UDAF, etc.).

### Soutien aux partenaires locaux, sensibilisation et essaimage local

Promouvoir les 1000 premiers jours auprès des collectivités territoriales, adapter les ressources et dispositifs existants en tenant compte des spécificités du/des territoires, et initier des projets en collaboration avec les partenaires locaux pour assurer un maillage territorial efficace des actions.

### Participation à la construction d’une maison des 1000 premiers jours « hors les murs »

Coordonner l’élaboration d’un cahier des charges pour la labellisation « 1000 premiers jours » en lien avec le COTEC, labelliser les lieux et acteurs ressources tout au long du parcours des 1000 premiers jours, et mettre en place un comité de suivi pour assurer la qualité et la cohérence de l’offre.

### Rencontres et Formation (Animation de la dynamique locale)

Proposer et organiser des temps d’information et de formation pour les partenaires labellisés « 1000 premiers jours », afin de les sensibiliser aux enjeux, politiques et dispositifs en place. Organiser des échanges réguliers avec les référents locaux pour encourager le partage d’expériences et l’interconnaissance.

## Compétences requises

- Connaissance du territoire : Connaissance des enjeux locaux et des acteurs intervenant dans les domaines de la petite enfance, de la santé et de la parentalité.

- Connaissance de la thématique des 1000 premiers jours : Compréhension des enjeux liés au développement de l’enfant, à la santé périnatale et aux besoins des familles durant cette période.

- Coordination, animation et gestion de projet : Capacité à organiser, coordonner et animer un réseau multi-partenarial.

- Aisance relationnelle : Capacité à collaborer avec une diversité de partenaires institutionnels, associatifs et autres acteurs du territoire.

- Autonomie et capacité de travail partenarial : Capacité à travailler en autonomie tout en favorisant des relations constructives et efficaces avec les partenaires du réseau.

Le coordinateur a pour mission d’appuyer et d’accompagner les acteurs des 1000 premiers jours dans le montage de leurs actions, l’information sur les ressources existantes, la proposition d’outils et de formations. Il n’a pas vocation à être en contact direct avec les familles et/ou animer des actions auprès du public.